



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Associations

Question écrite n° 39386

Texte de la question

M Didier Julia appelle l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur l'association des handicapés malades et invalides (AHMI). Cette association, qui a pour vocation la défense des droits des handicapés, malades et invalides, et qui dispense plusieurs services d'auxiliaires de vie, d'aides à domicile et un service SOS dépannage personnes âgées, comprend des adhérents dans quatre-vingt-un départements et compte plus de trente correspondants ou comités départementaux. Or cette association vient de se voir refuser une subvention du ministère des affaires sociales et de l'emploi au motif qu'elle n'est pas suffisamment représentative sur le plan national. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Julia Didier](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39386

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1707